

## Présentation des Politiques

### DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES

#### Vision globale du budget de la politique

	CA 2023	BP 2024 (sans reports)	BP 2025	BP 2025 / BP 2024 en €	BP 2025 / BP 2024 en %	AP/AE Variation en €
Dépenses de fonctionnement	60 089,51	132 000,00	<b>134 050,00</b>	2 050,00	1,55%	
Dépenses d'investissement				0,00		
<b>Total dépenses (A)</b>	<b>60 089,51</b>	<b>132 000,00</b>	<b>134 050,00</b>	<b>2 050,00</b>	<b>1,55%</b>	<b>0,00</b>
Recettes de fonctionnement				0,00		
Recettes d'investissement				0,00		
<b>Total Recettes (B)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>

Les propositions budgétaires 2025 relatives aux concours divers et aux frais de représentation pour un montant total de 134 050 € sont les suivantes :

- Cotisation à l'Association de soutien pour l'exercice des responsabilités départementales et locales (ASERDEL) : 17 000 € (P002O006).

Cette association est une plate-forme d'échanges des meilleures pratiques administratives et regroupe environ une trentaine de départements ;

- Frais de représentation de la Direction Générale des Services, des Directions Générales Adjointes et des sept Délégations Territoriales : 52 050 € (P002O007 et P002O010) ;
- Conseil de développement : 55 000 € (P247O001).

À noter que le montant de la cotisation annuelle versée à l'association *Décider Ensemble* est prélevé sur cette enveloppe budgétaire. Pour mémoire, cette association est un lieu de rencontres et d'échanges pour tous les acteurs de la participation citoyenne, de la concertation et du dialogue entre parties prenantes.

- Dialogue interreligieux : 10 000 € (P261O003).

Il est donc proposé **d'inscrire, en dépenses de fonctionnement, 134 050 € de crédits de paiement.**

## CABINET

## Vision globale du budget de la politique

	CA 2023	BP 2024 (sans reports)	BP 2025	BP 2025 / BP 2024 en €	BP 2025 / BP 2024 en %	AP/AE Variation en €
Dépenses de fonctionnement	5 620 670,63	6 306 423,19	6 233 523,19	-72 900,00	-1,16%	
Dépenses d'investissement				0,00		
<b>Total dépenses (A)</b>	<b>5 620 670,63</b>	<b>6 306 423,19</b>	<b>6 233 523,19</b>	<b>-72 900,00</b>	<b>-1,16%</b>	<b>0,00</b>
Recettes de fonctionnement	6 459,52			0,00		
Recettes d'investissement				0,00		
<b>Total Recettes (B)</b>	<b>6 459,52</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>

Il est proposé d'affecter au programme P001 « Cabinet élus », une enveloppe de 6 059 523,19 € pour les dépenses de fonctionnement relatives aux élus, groupes politiques et anciens élus :

- Élus : indemnités de fonction, frais de déplacement, frais pédagogiques de formation, moyens divers (coupes, médaille de la Collectivité européenne d'Alsace, etc.) ;
- Protocole : repas, prestations de service et évènementiels, gerbes et annonces mortuaires, jumelage avec le Département de Lot-et-Garonne ;
- Subventions d'équilibre versées aux associations haut-rhinoise et bas-rhinoise d'anciens Conseillers généraux et départementaux.

L'enveloppe consacrée au jumelage avec le Lot-et-Garonne a été réduite de 13 000,00 € soit un montant de 5 000,00 €, car cette année, c'est le Département de Lot-et-Garonne qui accueillera une délégation de la Collectivité européenne d'Alsace (seuls les frais de déplacement seront pris en charge).

Pour le programme P002 « Assemblée », l'enveloppe dédiée aux cotisations des différents organismes en lien avec les élus a été très légèrement augmentée, soit un montant de 174 000,00 € en raison de la hausse de la cotisation de l'association des Départements de France (ADF). La cotisation versée à l'Association des Villes Marraines des forces armées (AVMfa), au titre du parrainage de la frégate *Alsace*, n'a pas varié.

Il est donc proposé **d'inscrire, en dépenses de fonctionnement, 6 233 523,19 € de crédits de paiement.**

## Direction de la Communication

	CA 2023	BP 2024 (sans reports)	BP 2025	BP 2025 / BP 2024 en €	BP 2025 / BP 2024 en %	AP/AE Variation en €
Dépenses de fonctionnement	2 243 682,06	2 449 500,00	2 077 500,00	-372 000,00	-15,19%	
Dépenses d'investissement	21 997,87	106 391,25	72 000,00	-34 391,25	-32,33%	72 000,00
<b>Total dépenses (A)</b>	<b>2 265 679,93</b>	<b>2 555 891,25</b>	<b>2 149 500,00</b>	<b>-406 391,25</b>	<b>-15,90%</b>	<b>72 000,00</b>
Recettes de fonctionnement	319 133,00	1 900,00	1 900,00	0,00	0,00%	
Recettes d'investissement						
<b>Total Recettes (B)</b>	<b>319 133,00</b>	<b>1 900,00</b>	<b>1 900,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00%</b>	<b>0,00</b>

### Vision globale du budget de la politique

#### **Programme P230 « photos et vidéos »**

Il est proposé d'affecter au programme au P230 Photos et vidéos une enveloppe de 80 000,00 € en dépenses et 1 900 € en recettes.

Cette enveloppe permet de couvrir les besoins courants (fonctionnement à hauteur de 65 000,00 € pour les rémunérations d'intermédiaires et prestations de service destinées à renforcer les banques d'images de la collectivité, maintenance des matériels, renouvellement des consommables) et d'assurer le remplacement des matériels obsolètes (investissement à hauteur de 15 000,00 €, soit une baisse de 25%).

Les recettes prévisionnelles (1 900,00 €) correspondent à la cession potentielle de droits d'images propriétés de la Collectivité.

#### **Programme P231 « communication »**

Il est proposé d'affecter au programme P231 Communication une enveloppe de 920 500,00 € en dépenses, en baisse de 300 000,00 euros (soit - 24,6%)

Sont concernés les frais de fonctionnement liés aux opérations de communication internes et externes, et plus particulièrement l'édition du Magazine Toute l'Alsace (impression, ensachage, livraison) qui représente presque 98% du budget de cette enveloppe (et 43% du budget de fonctionnement). Ce budget est en baisse en raison de l'intégration des imprévus précédentes à l'accord-cadre initial.

#### **Programme P232 « média digital, relations presse et partenariats »**

Il est proposé d'affecter au programme P232 Média digital, relations presse et partenariats une enveloppe de 502 000,00 € en dépenses (en baisse de 7.7%)

Sont couverts en section de fonctionnement :

- L'achat d'espace ciblé : contrats de prestations de service d'accompagnement stratégique à la promotion et promotion effective des opérations de communication de la Collectivité européenne d'Alsace
- Le web et les réseaux sociaux : contrats de prestations de service (en baisse de 50% en raison de l'internalisation de certains projets). Le budget de 42 000,00 € sera affecté à l'AMO en vue de la refonte du site alsace.eu.

**Programme P233 « événementiel »**

Il est proposé d'affecter au programme P233 Événementiel une enveloppe de 647 000,00 € en dépenses.

Sont concernés :

- des prestations de service et toutes dépenses relatives à l'organisation de manifestations et d'événementiels pour la collectivité, y compris pour le renouvellement des matériels obsolètes (57 000,00 € en investissement, en baisse de 29%). Il s'agira bien entendu de réinterroger les opportunités de présence sur les principales manifestations.
- des achats d'objets promotionnels logotés pour 70 000,00 € (ex : casquettes, stylos, etc.). En baisse de 30 %.

Il est donc proposé **d'inscrire, en dépenses de fonctionnement, 2 077 500,00 € de crédits de paiement et 1 900 € de recettes de fonctionnement ainsi que 72 000 € en dépenses d'investissement.**

**ASSEMBLEE**

Nature	Section	CA 2023	BP 2024	BP 2025	OB 2025 / BP 2024 (en €)	OB 2025 / BP 2024 (en %)	Variation AP/AE
Dépense	Fonctionnement	528 199,84	545 000,00	545 000,00	0,00	0,00%	0,00
	Investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00%	0,00
<b>Dépense</b>		<b>528 199,84</b>	<b>545 000,00</b>	<b>545 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00%</b>	<b>0,00</b>
Recette	Fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
<b>Recette</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>

**DIRECTION DES SERVICES DE L'ASSEMBLEE**Vision globale du budget de la politique

Le projet de budget de la Direction des Services de l'Assemblée (DSA) pour l'année 2025 s'élève à 545 000,00 €. Il est constant par rapport à 2024.

**Programme 002 - Assemblée**

Cette proposition de budget rassemble les crédits prévus pour la transcription des débats des réunions publiques du Conseil de la Collectivité européenne d'Alsace, pour une saisine du déontologue par les élus, ainsi que les crédits du fonds d'intervention alsacien (FIA).

Le FIA comprend une enveloppe territoriale et quarante dotations cantonales de fonctionnement. Il est proposé que l'enveloppe territoriale soit dotée de 130 000,00 €.

Il est également proposé d'inscrire en crédits de paiement : 10 000,00 € destinés au frais de transcription des débats et 5 000,00 € destinés à couvrir les frais de saisine du référent déontologue.

## Programme 062 – Fonds de soutien

Le périmètre des dotations cantonales mises à disposition des Conseillers d'Alsace reste inchangé depuis 2021. Il est proposé de maintenir les 40 dotations cantonales de fonctionnement de 10 000,00 € chacune par an.

Il est donc proposé **d'inscrire 545 000,00 € de crédits de paiement.**

### Direction Appui et pilotage ressources

Vision globale du budget de la politique

#### CDR FONCIER

Nature	Section	CA 2023	BP 2024	BP 2025	BP 2025/BP 2024 (en €)	BP 2025/BP 2024 (en %)	Variation AP/AE
Dépense	Fonctionnement	6 284 562,53	6 332 022,00	6 850 941,00	518 919,00	8,20%	0,00
	Investissement	13 317 108,38	3 406 000,00	8 240 000,00	4 184 000,00	122,84%	5 500 000,00
<b>Dépense</b>		<b>19 601 670,91</b>	<b>9 738 022,00</b>	<b>15 090 941,00</b>	<b>4 702 919,00</b>	<b>48,29%</b>	<b>5 500 000,00</b>
Recette	Fonctionnement	6 106 360,48	3 171 572,00	2 851 500,00	-320 072,00	-10,09%	0,00
	Investissement	0,00	2 840 000,00	1 346 000,00	-1 494 000,00	-52,61%	0,00
<b>Recette</b>		<b>6 106 360,48</b>	<b>6 011 572,00</b>	<b>4 197 500,00</b>	<b>-1 814 072,00</b>	<b>-30,18%</b>	<b>0,00</b>

### DEPENSES FONCTIONNEMENT

#### Programme P026 - Bâtiments-Fonctionnement

En 2024, les dépenses imputées sur l'opération P026O004 concernant les locations foncières, immobilières et les taxes ont représenté 3 720 000,00 €.

Pour 2025, la proposition d'inscription tient compte :

- À la baisse, de la résiliation à prévoir au cours de l'année 2025 de plusieurs baux à Saint-Louis, dans le cadre du regroupement des services ZAC Concorde au courant du 2<sup>ème</sup> semestre, à Haguenau lié à l'emménagement à la Maison d'Alsace du Nord.
- À la hausse de l'augmentation des loyers indexés et de l'augmentation annuelle des charges et des taxes.

Il est donc proposé **d'inscrire 3 984 700,00 € de crédits de paiement.**

#### Programme P032 Maison de l'Alsace à Paris

La taxe foncière de la Maison de l'Alsace est imputée sur l'opération P032O004. En 2024, cette taxe a représenté 80 362,00 €, l'augmentation prévisible pour l'exercice 2025 pourrait représenter 7 à 8 %.

Il est proposé **d'inscrire 88 000,00 € de crédits de paiement.**

**Programme P034O002 Assurances**

Les primes sont constituées :

- Des primes pour les assurances en responsabilité civile : celles-ci correspondent à l'assurance des dommages que la collectivité peut causer en raison de ses activités ou des dommages causés par les mineurs qui lui sont confiés. Le montant prévisionnel 2025 est de 605 508,00 €.

Pour mémoire, 580 800,74 € de primes RC et risques annexes ont été versés en 2024.

Il est prévu une augmentation de 4.25 % comprenant la révision des prix basée sur l'évolution des indices constatés en 2024 (entre 2.47 % et 4.80 %).

- Des primes pour la flotte automobile et les dommages aux biens : la prévision budgétaire s'établit à 1 625 283,00 €.

Il est prévu une augmentation de 5.5 % comprenant la révision des prix basée sur l'évolution des indices constatés en 2024 (entre 2.47 % et 4.80 %) ainsi que des mouvements de surfaces et de véhicules constituant l'assiette de prime.

- Des primes liées aux assurances construction : les assurances dommages ouvrages sont souscrites pour tous les projets d'un montant supérieur à 5 000 000,00 € et les assurances « tous risques chantier » pour les projets supérieurs à 1 000 000,00 €. Seront concernés en 2025 les chantiers de restructuration du foyer de l'Enfance de Strasbourg, la restructuration du collège de Hegenheim et l'aménagement du bastion de l'Etoile au château du Haut-Koenigsbourg, pour un montant prévisionnel de 504 150,00 €.

Enfin, une somme de 10 000,00 € correspondant à l'accompagnement par un AMO pour l'analyse des offres dans les dossiers complexes est prévue, comme en 2024.

Il est proposé **d'inscrire 2 744 941,00 € de crédits de paiement.**

**Programme P034O016 outils transversaux**

Ce programme ne comprend des inscriptions qu'en dépenses, correspondant aux clés de signature électroniques : une inscription de 5 000,00 € est prévue, le nouveau marché prévoyant des clés avec une durée de validité de trois ans, limitant les frais liés au renouvellement. Ces 5 000,00 € correspondent au besoin pour renouveler les clés cassées ou perdues ainsi que les commandes pour les nouveaux arrivants et les renouvellements de cachets serveurs. Le prochain renouvellement d'ampleur du parc de clés est prévu pour 2026.

Il est proposé **d'inscrire 5 000,00 € de crédits de paiement.**

**Programme P066O018 Acquisitions, cessions foncières, routes**

A l'instar des années précédentes, une proposition d'inscription pour les associations foncières assurant l'entretien des chemins ruraux où la CeA est un des propriétaires agricoles.

Il est donc proposé **d'inscrire 8 000,00 € de crédits de paiement.**

**Programme P066O021 Redevances, frais actes et contentieux**

Dans le cadre des dossiers d'acquisition et ventes immobilières, divers frais sont imputés sur l'opération P066O021, notamment l'abonnement à une base de donnée immobilière et les frais liés aux opérations immobilières.

Il est donc proposé **d'inscrire 20 300,00 € de crédits de paiement.**

## DEPENSES D'INVESTISSEMENT

### **Programme P033 - Acquisitions et cessions foncières bâtiments**

Des solutions sont à l'étude pour optimiser les sites de la Collectivité européenne d'Alsace, dans l'objectif d'améliorer le service rendu aux Alsaciens. Certains projets seront finalisés au courant de l'année 2025.

Sur l'opération P033O007, concernant l'acquisition d'un terrain nécessaire à la construction de la Maison d'Alsace Ouest de Saverne et la Bibliothèque Départementale de Villé, il est proposé d'inscrire un total de 510 000,00 € en autorisation de programme et en crédits de paiement.

Ainsi, l'acquisition d'un site situé avenue Aristide Briand à MULHOUSE, destiné notamment à remplacer le site Doller, nécessite l'inscription d'un montant de 5 500 000,00 € en autorisation de programme et en crédits de paiement sur l'opération P033O010.

Il est donc proposé **d'inscrire 6 010 000,00 € de crédits de paiement et 5 500 00,00 € d'autorisation de programme.**

### **Programme P066 - Acquisitions et cessions foncières routes**

En 2024, 1 633 000,00 € ont été inscrits au BP pour les acquisitions nécessaires aux routes. Ils ont permis diverses opérations foncières, dont notamment l'acquisition des terrains nécessaires à l'aménagement du Barreau routier de Vieux-Thann, ainsi que des indemnisations dans le cadre d'opérations de voirie (fouilles archéologiques, etc.).

Pour 2025, il vous est proposé d'inscrire 20 000,00 € en crédits de paiement sur l'opération P066O004 pour des acquisitions de terrain à Ensisheim pour la liaison RD 201/A35.

De même les acquisitions des terrains se poursuivent pour l'aménagement du Barreau routier de Vieux-Thann et nécessitent l'inscription de 200 000,00 € en crédits de paiement sur l'opération P066O009.

Sur l'opération P066O016, une inscription de 60 000,00 € permettra de réaliser les arpentages nécessaires aux acquisitions dans le cadre des opérations de voirie.

Des acquisitions foncières pour les routes sont prévues à hauteur de 55 000,00 € à inscrire en crédits de paiement sur l'opération P066O018, pour divers projets tels que la piste cyclable Habsheim-Schlierbach. Sur cette opération, l'autorisation de programme peut être diminuée de 600 000,00 €.

Par ailleurs, une inscription de 30 000,00 € en crédits de paiement sur l'opération P066O019 permettra de réaliser diverses régularisations foncières, notamment pour l'alignement des RD.

Enfin, il est proposé d'inscrire sur l'opération P066O029 de 1 150 000,00 € en crédits de paiement, pour l'acquisition de maisons à ROTHAU en vue du projet de la déviation.

Il est donc proposé **d'inscrire 1 515 000,00 € de crédits de paiement.**

**Programme P146 - Acquisitions et cessions foncières CMS**

L'année 2024 a vu aboutir l'acquisition au prix de 273 540,00 €, d'un immeuble communal à GUEBWILLER destiné au regroupement des services sociaux du secteur.

Pour 2025, il est proposé d'inscrire 700 000,00 € en crédits de paiement sur l'opération P146O005 pour le regroupement des services sociaux de la couronne mulhousienne Ouest.

Il est donc proposé **d'inscrire 700 000,00 € de crédits de paiement.**

**RECETTES FONCTIONNEMENT****Programme P026O004 Locations foncières, immobilières et taxes**

En 2024, les recettes ont été inscrites au budget primitif sur l'opération P026O004, concernant les locations foncières, immobilières et les remboursements de taxes, à hauteur de 1 585 000,00 €.

En 2025, les recettes attendues sont en légère baisse par suite de résiliations de baux intervenues en 2024 ou à prévoir en 2025.

Il est donc proposé **d'inscrire 1 427 300,00 €.**

**Programme P032O004 Maison de l'Alsace à Paris - Locations immobilières & taxes**

En 2024, une somme de 1 285 572,00 € a été inscrite au budget primitif pour les loyers et le remboursement des charges liés à la Maison de l'Alsace à Paris.

En 2025, cette somme est proposée en légère baisse, en raison de l'échéance fin septembre du bail de location du centre d'affaires.

Il est donc proposé **d'inscrire 1 224 200,00 €.**

**Programme P034O002 Assurances**

En assurances, les recettes sont constituées des indemnités versées dans le cadre des marchés souscrits ou des recours directs à l'encontre d'auteurs identifiés de dégâts. En 2025, la prévision s'établit à 200 000,00 € du fait de l'augmentation des franchises contractuelles.

Il est donc proposé **d'inscrire 200 000,00 €.**

**RECETTES D'INVESTISSEMENT****Programme P033O007 Acquisitions, cessions foncières bâtiments**

En 2024, 2 840 000,00 € avaient été inscrits au budget primitif. Cependant le projet de vente du site Résonance de Wintzenheim a été reporté, et celui du site Seijo à Kaysersberg Vignoble a été revu et scindé en 2 phases.

En 2025, une somme de 1 296 000,00 € peut être inscrite en prévision des recettes liées notamment à la 1<sup>ère</sup> phase de la vente du site Seijo, à savoir le bâtiment historique et son parc arboré, la vente d'une maison à Soultz les Bains, et de divers biens à Altkirch, Munchouse, Roggenhouse, Eckbolsheim.

Il est donc proposé d'inscrire **1 296 000,00 €**.

**P066O018 Acquisitions, cessions foncières, routes**

Chaque année, diverses ventes de délaissés de voirie sont réalisées pour des terrains qui sortent du domaine public de la Collectivité. En 2024, de telles ventes ont eu lieu notamment à Huningue, Altwiller, Strasbourg, Marmoutier, Bust, Mertzzen pour un montant de 17 234,94 €.

Pour 2025, des ventes de délaissés de voirie sont prévues notamment suite aux travaux de la RD419 à Ballersdorf, et d'ex dépendances de la RD 1063 à Soufflenheim.

Pour 2025, il est proposé **d'inscrire 50 000,00 €**.

**Il est proposé, au titre du CDR Foncier, d'inscrire :**

- **en dépenses de fonctionnement : 6 850 941,00 €**
- **en dépenses d'investissement : 8 240 000,00 € et 5 500 000,00 € d'autorisation de programme**
- **en recettes de fonctionnement : 2 851 500,00 €**
- **en recettes d'investissement : 1 346 000,00 €**

## CDR DOCUMENTATION

	CA 2023	BP 2024	BP 2025	BP 2025/BP 2024 en €	BP 2025/BP 2024 en %	AP/AE Variation en €
Dépenses de fonctionnement	289 075	314 000	298 700	-15 300	-4,87%	0,00
Dépenses d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00%	0,00
<b>Total dépenses (A)</b>	<b>289 075</b>	<b>314 000</b>	<b>298 700</b>	<b>-15 300</b>	<b>-4,87%</b>	<b>0,00</b>
Recettes de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total Recettes (B)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

Ce budget ne comprend des inscriptions qu'en dépenses, correspondant :

- Aux abonnements (P025O001) : un montant de 277 200,00 €.
- Aux achats d'ouvrages (P025O002) : un montant de 8 000,00 €.
- A la contribution au Centre Français de la Copie (P025O004), estimée à 13 500,00 €. La collectivité est en effet contrainte par la politique tarifaire de cette structure, qui gère collectivement les droits des auteurs et des éditeurs du livre et de la presse pour les rediffusions de leurs contenus.

Il est proposé d'inscrire **298 700,00 € de crédits de paiement**.

**Totaux au titre de la Direction Appui et Pilotage Ressources**

Il est proposé, au titre de la Direction Appui et Pilotage Ressources, d'inscrire :

**DEPENSES FONCTIONNEMENT**

En dépenses de fonctionnement : 7 149 641,00 € et 5 500 000 € d'autorisations de programme

**DEPENSES D'INVESTISSEMENT**

En dépenses d'investissement : 7 590 000,00 € et 5 500 00 € d'autorisations de programme

**RECETTES FONCTIONNEMENT**

En recettes de fonctionnement : 2 851 500,00 €

**RECETTES D'INVESTISSEMENT**

En recettes d'investissement : 1 346 000,00 €.

**POLITIQUE COMMANDE PUBLIQUE**

Vision globale du budget de la politique

	CA 2023	BP 2024 (sans reports)	BP 2025	BP 2025 / BP 2024 en €	BP 2025 / BP 2024 en %	AP/AE Variation en €
Dépenses de fonctionnement	397 018,54	409 339,00	<b>356 000,00</b>	-53 339,00	-13,03%	0,00
Dépenses d'investissement	81 000,00	7 400,00	<b>24 660,00</b>	17 260,00	233,24%	0,00
<b>Total dépenses (A)</b>	<b>478 018,54</b>	<b>416 739,00</b>	<b>380 660,00</b>	<b>-36 079,00</b>	<b>-8,66%</b>	<b>0,00</b>
Recettes de fonctionnement	104 933,76	126 848,00	<b>118 000,00</b>	-8 848,00	-6,98%	0,00
Recettes d'investissement	25080	0,00	<b>16 000,00</b>	16 000,00		0,00
<b>Total Recettes (B)</b>	<b>130 013,76</b>	<b>126 848,00</b>	<b>134 000,00</b>	<b>7 152,00</b>	<b>5,64%</b>	<b>0,00</b>

**DEPENSES FONCTIONNEMENT**

**Programme P006 Commande Publique**

**P006O001 – Annonces et insertions CP :**

Grâce à une gestion plus efficiente des procédures marchés de la collectivité, les dépenses liées aux frais de publication ont été stabilisées. Ainsi, il est prévu pour l’année 2025, 4 commandes de forfaits de publication nationaux et européens pour un montant de 210 000,00 €.

**P006O002 - Plateforme Alsace Marchés Publics :**

L’hébergement et la maintenance du socle de la plateforme de dématérialisation Alsace Marchés Publics ainsi que les dépenses de fonctionnement des modules complémentaires représentent un montant de 137 000,00 € pour l’année 2025.

**P006O003 - Projets divers :**

L’opération projet divers, d’un montant de 9 000,00 €, intègre le budget prévisionnel lié à l’organisation du salon de l’achat public responsable 2025 ainsi que les frais d’adhésion de la Collectivité européenne d’Alsace aux différentes centrales d’achat.

Il est donc proposé **d’inscrire un total de 356 000,00 € de crédits de paiement.**

**DEPENSES D’INVESTISSEMENT**

**Programme P006 Commande Publique**

**P006O002 - Plateforme Alsace Marchés Publics :**

Les crédits de paiement en investissement pour la plateforme Alsace Marchés Publics s’élèvent à 24 660,00 € pour 2025. Ils correspondent à l’acquisition de modules complémentaires et à l’évolution de cet outil mutualisé.

Il est donc proposé **d’inscrire 24 660,00 € de crédits de paiement.**

**RECETTES FONCTIONNEMENT**

**Programme P006 Commande Publique**

**P006O002 - Plateforme Alsace Marchés Publics :**

Cet outil étant mutualisé avec d'autres entités, les dépenses de fonctionnement mentionnées précédemment font l'objet d'une répartition entre les membres du groupement de commande y afférent. Ainsi, 118 000,00 € sont à titrer aux membres fondateurs et contributeurs de la convention de mutualisation de la plateforme Alsace Marchés Publics.

Il est donc proposé **d'inscrire 118 000,00 € de recettes de fonctionnement.**

**RECETTES D'INVESTISSEMENT**

**Programme P006 Commande Publique**

**P006O002 plateforme Alsace Marchés Publics :**

Les coûts d'investissement étant répartis entre collectivités fondatrices conformément à la convention de groupement de commande d'Alsace Marchés Publics, 16 000,00 € sont prévus en recette.

Il est donc proposé **d'inscrire 16 000,00 € de recettes d'investissement.**

**AFFAIRES JURIDIQUES**

Vision globale du budget de la politique

Nature	Section	CA 2023	BP 2024	BP 2025	BP 2025/BP 2024 (en €)	BP 2025 / BP 2024 (en %)	Variation AP/AE
Dépense	Fonctionnement	381 330,64	350 000,00	345 000,00	-5 000,00	-1,43%	0,00
<b>Dépense</b>		<b>381 330,64</b>	<b>350 000,00</b>	<b>345 000,00</b>	<b>-5 000,00</b>	<b>-1,43%</b>	<b>0,00</b>
Recette	Fonctionnement	7 253,62	50 000,00	906 141,00	856 141,00	1 712,28%	0,00
	Investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
<b>Recette</b>		<b>7 253,62</b>	<b>50 000,00</b>	<b>906 141,00</b>	<b>856 141,00</b>	<b>1 712,28%</b>	<b>0,00</b>

- Les frais relatifs à l'assistance juridique et à la gestion des contentieux pour la défense des intérêts de la Collectivité : 235 000,00 €
- La subvention de fonctionnement pour l'Institut du droit local alsacien-mosellan : 110 000,00 €
- Les recettes (frais irrépétibles et indemnités dues à la Collectivité par les parties perdantes) : 906 141,00 €

**Programme P003 - Affaires juridiques**

Il est donc proposé **d'inscrire en dépenses de fonctionnement 345 000,00 € de crédits de paiement et 906 141,00 € en recettes de fonctionnement.**

## DIRECTION DES SYSTEMES D'INFORMATION ET DU DEVELOPPEMENT NUMERIQUE

### Vision globale du budget de la politique

	CA 2023	BP 2024 (sans reports)	BP 2025	BP 2025/BP 2024 en €	BP 2025 / BP 2024 en %	AP/AE Variation en €
Dépenses de fonctionnement	5917914	5 802 700,00	6 500 000,00	697 300,00	12,02%	0,00
Dépenses d'investissement	8514393	8 557 000,00	9 700 000,00	1 143 000,00	13,36%	1 089 417,00
<b>Total dépenses (A)</b>		<b>14 359 700,00</b>	<b>16 200 000,00</b>	<b>1 840 300,00</b>	<b>12,82%</b>	<b>1 089 417,00</b>
Recettes de fonctionnement	210048			0,00		
Recettes d'investissement		200 000,00		-200 000,00	-100,00%	
<b>Total Recettes (B)</b>		<b>200 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-200 000,00</b>	<b>-100,00%</b>	<b>0,00</b>

## DEPENSES FONCTIONNEMENT

### Programme P238 \_ Informatique et télécom

#### Opération P238O001 : projets ressources humaines

48 000,00 € : un budget en hausse s'expliquant par le besoin d'accompagnement à la mise en œuvre au logiciel SIRH (30 000,00 €), et pour subvenir aux maintenances correctives des applications RH à hauteur de (18 000,00 €).

#### Opération P238O002 : projets informatiques finances et ressources

120 200,00 € : les crédits demandés sont destinés aux maintenances correctives de ces applications (119 000,00 €), et à un besoin de prestations dédiées aux applications de gestion financière, de courrier et de l'assemblée (1 200,00€).

#### Opération P238O003 : projets informatiques routes

82 000,00 € : ces crédits serviront uniquement aux maintenances correctives (82 000,00 €).

#### Opération P238O004 : projets informatiques social

597 050,00 € : le budget couvrira à la fois :

- Le besoin de pilotage externe le projet de convergence du SI des solidarités (100 000,00 €),
- Les maintenances correctives (461 050,00 €) dont celles de IODAS, SOLIS et la gestion documentaire des solidarités File Director,
- L'hébergement du SPIE (16 000,00 €),
- Ainsi qu'à couvrir les besoins en prestations du domaine (20 000,00 €).

#### Opération P238O005 : projets autres métiers

203 000,00 € : au niveau des applicatifs métiers divers, le budget identifié portera sur les maintenances correctives des solutions décisionnelles SAP BO, et de la gestion documentaire (203 000,00 €).

**Opération P238O006 : projets ressources utilisateurs**

1 281 750,00 € : ce budget est en grande partie dédié :

- Aux prestations de l'infogérance (630 550,00 €) qui correspondent aux prestations d'assistance technique incluant les astreintes élus, s'agissant d'une estimation avant le lancement d'un nouveau marché et la modification du périmètre,
- Aux frais d'abonnements mobiles (306 200,00 €),
- À la maintenance (130 000,00 €) et aux prestations pour les copieurs (déménagements, dépannages...) (30 000,00 €),
- À la maintenance des logiciels (10 000,00 €),
- Aux achats de petits matériels (casques, webcam, câbles, claviers, souris, sacoches...) (90 000,00 €),
- À l'acquisition des consommables d'impressions (30 000,00 €), ainsi que ceux dédiés aux élus (5 000,00 €),
- Aux besoins de prestations, interventions et réparations sur les équipements (25 000,00 €),
- À l'acquisition de petit matériel liés aux handicaps (20 000,00 €),
- Et aux besoins de recyclage et retraitement des anciens matériels (5 000,00 €).

**Opération P238O007 : projets infrastructure centrale**

2 350 000,00 € : un budget dédié :

- Aux maintenances des infrastructures de sauvegarde, de stockage, de sécurité, et des serveurs de la collectivité (1 030 000,00 €) dont notamment les solutions liées aux poste de travail (350 000,00 €), de sécurité (40 000,00 €), de virtualisation (150 000,00 €), de sauvegarde (80 000,00 €), de supervision de l'exploitation (20 000,00 €) des serveurs (140 000,00 €), des bases de données (65 000,00 €), des systèmes d'impression (25 000,00 €), de la visioconférence (10 000,00 €), de stockage (140 000,00 €) et des divers outils d'administration (10 000,00 €),
- Aux prestations d'accompagnement sur le maintien en condition opérationnelle de l'exploitation avec 6 exploitants, 1 coordinateur et 2 Administrateurs (830 000,00 €),
- Aux besoins de prestations de chefferie de projet pour l'exécution des projets de convergence de l'infrastructure centrale (150 000,00 €), aux prestations d'accompagnement d'expertises pour l'évolution des infrastructures (40 000,00 €), ainsi que sur l'Environnement Numérique Agent (50 000,00 €),
- Pour les frais de location des nouveaux DataCenter (200 000,00 €) dont 100 000,00 € pour le loyer et 100 000,00 € pour couvrir les coûts de l'énergie,
- Les besoins en formation techniques et séminaires pour les agents (30 000,00 €),
- Aux acquisitions de petites fournitures (10 000,00 €),
- Et au renouvellement et l'acquisition des noms de domaines (10 000,00 €).

**Opération P238O008 : projets réseaux et télécoms**

1 420 000,00 € : un budget dédié :

- Aux interconnexions réseaux des sites principaux (1 040 000,00 €),
- Aux frais de télécommunication fixe (120 000,00 €),
- Aux maintenances des infrastructures réseaux (100 000,00 €),
- Et à la maintenance des infrastructures de téléphonie (160 000,00 €).

**Opération P238O009 : projets culture et patrimoine**

107 000,00 € : un budget dédié aux maintenances correctives.

**Opération P238O010 : projets informatiques web et mobiles**

24 000,00 € : ce budget couvrira les prestations de développement Web (14 000,00 €), ainsi que l'hébergement des solutions mobiles (8 000,00 €) et le site du Hohlandsbourg (2 000,00 €).

**Opération P238O011 : projets ressources transversales**

8 000,00 € : les besoins sur cette opération portent sur des cotisations (CRIP, Coter Club, AFCDP...) (4 000, €), ainsi que pour des besoins en matière de formation des agents (4 000,00 €).

**Opération P238O012 : projet efficience et sécurité du Système d'Information**

259 000,00 € : ces crédits seront dédiés aux prestations de supervision de sécurité ou SOC (216 000,00 €), à la maintenance corrective de l'application de filtrage Cyberwatch (28 000,00 €), des besoins de formation sur les thématiques de la sécurité (10 000,00 €) et de l'urbanisation (5 000,00 €).

Il est donc proposé d'inscrire **6 500 000,00 € de crédits de paiement.**

**DEPENSES D'INVESTISSEMENT****Programme P238 – Informatique et télécom****Opération P238O001 : projets ressources humaines**

967 500,00 € : ces crédits sont demandés pour faire face aux dépenses :

- Pour le paiement de la Vérification de Service Régulier (VSR) (483 000,00 €) du SIRH, ainsi que les interfaces dédiés (17 500,00 €),
- La mise en œuvre d'une solution de Gestion des Temps et des Activités (270 000,00 €),
- D'abonnement au coffre-fort nécessaire au nouveau SIRH (60 000,00 €) et la mise en œuvre d'évolutions règlementaires (10 000,00 €),
- De mise en œuvre du projet de remplacement de l'application CHIMED de gestion médicale et administrative pour le SVT, la Vérification d'Aptitude (VA) et la Vérification de Service Régulier (VSR) en 2025 (44 000,00 €),
- Et à la convergence de l'application RiskEval d'évaluation des risques (20 000,00 €) qui a connu un report en 2024,
- Ainsi que pour les maintenances évolutives des logiciels RH (63 000,00 €).

**Opération P238O002 : projets informatiques finances et ressources**

636 000,00 € : un budget dédié aux projets :

- De maintenance évolutive des solutions (347 000,00 €), qui voit une augmentation liée à l'intégration d'une partie de la maintenance Grand Angle après la période de garantie et à l'intégration de 6 mois du logiciel de gestion de courrier Élise en mode SAAS,
- De convergence de la nouvelle solution de gestion des services informatiques ou ITSM (114 000,00 €) qui est actuellement en cours,
- De solution de gestion des données Amiante (87 000,00 €),

- De convergence de la gestion du courrier (55 000,00 €),
- De montée de version du logiciel Grange Angle (20 000,00 €),
- Des évolutions réglementaires (10 000,00 €),
- De la migration IParapheur V5 (3 000,00 €).

#### **Opération P238O003 : projets routes**

40 000,00 € : ces crédits permettront la maintenance évolutive des solutions informatiques de la thématique des routes (28 000,00 €), l'adaptation logicielle du SIR convergé (12 000,00 €).

#### **Opération P238O004 : projets informatiques social**

747 000,00 € : un budget dédié à :

- La maintenance évolutive des solutions IODAS et SOLIS et ajout de la maintenance Domiphone gérée jusqu'à aujourd'hui par la DGAS (532 000,00 €),
- La convergence de la PMI, des outils ATYL et Horus (145 000,00 €),
- Au projet d'imagerie numérique du CLAT (23 000,00 €),
- Aux besoins liés aux évolutions règlementaires des applications de la solidarité (20 000,00 €),
- Au projet de migration du socle technique de IODAS (17 000,00 €),
- Et au projet de migration de SOLIS Oracle (10 000,00 €).

#### **Opération P238O005 : projets autres métiers**

351 000,00 € : ce budget correspond à

- La maintenance évolutive des applications (248 000,00 €),
- Au besoin lié à la convergence du système d'information géographique (43 000,00 €),
- À la convergence de la solution de gestion des températures du Laboratoire vétérinaire (L2A) (30 000,00 €),
- Et la mise en place une solution sécurisée de communication des résultats des analyses du Laboratoires d'Analyses Alsacien (30 000,00 €).

#### **Opération P238O006 : projets ressources Utilisateurs**

1 100 000,00 € : le budget identifié se répartit selon deux thématiques :

- Les acquisitions de matériels (970 000,00 €), à savoir :  
Le renouvellement du parc de postes informatiques (445 000,00 €),  
Les opérations de renouvellement des copieurs (195 000,00 €),  
Celui du parc de smartphones (200 000,00 €),  
Des besoins matériels divers dont les écrans, stations d'accueil universelles, vidéoprojecteurs, scanners, ... (70 000,00 €),  
La mise en place de nouvelles solutions de visioconférence (35 000,00 €),  
Le matériel spécifique dans le cadre du handicap (20 000,00 €),  
Et celui à destination de nos élus (5 000,00 €) ;
- Et les acquisitions de logiciels divers et abonnements (Mensura, suite bureautique, Adobe...) (100 000,00 €), ainsi que les solutions applicatives liées au handicap (30 000,00 €).

**Opérations P238O007 : projets infrastructure centrale**

4 322 000,00 € : le budget proposé se décompose selon 3 thématiques de besoins :

- Le renouvellement et l'acquisition de solutions logiciels d'infrastructure:  
Les licences dans le cadre de l'accord entreprise Microsoft dont l'abonnement aux outils collaboratif et bureautique (2 000 000,00 €),  
De licences de gestionnaire de bases de données (10 000,00 €),
  
- La mise en place de nouvelles solutions techniques d'administration :  
L'acquisition d'un logiciel de sauvegarde dans le cloud (200 000,00 €),  
La mise en place d'un bastion d'administration (60 000,00 €),  
L'acquisition d'une solution d'administration des outils collaboratifs (21 000,00 €),  
Et la convergence de l'outil de statistique de l'annuaire d'entreprise (20 000,00 €),
  
- De l'acquisition de matériels serveurs (11 000,00 €),
  
- Et le renouvellement de la solution de virtualisation et stockage de la collectivité décomposée en solution logicielle (1 500 000,00 €) et acquisition matérielle (500 000,00€).

**Opération P238O008 : projets réseaux et télécom**

510 000,00 € : le budget est réparti de la manière suivante :

- Le renouvellement du matériel réseaux (70 000,00 €),
- L'acquisition de licences de softphonie (100 000,00 €), et de téléphonie fixe (40 000,00 €),
- La réalisation de travaux de câblage (30 000,00 €),
- La convergence des solutions de réseau virtuel privé VPN (matériel 100 000,00 € et licence 50 000,00 €),
- Et la stratégie de convergence des solutions SDWAN (120 000,00 €).

**Opération P238O009 : projets culture et patrimoine**

76 000,00 € : en dehors de la maintenance évolutive des solutions (21 000,00 €),  
l'acquisition d'une solution d'archivage électronique SAE (55 000,00 €),

**Opération P238O010 : projets informatiques web et mobiles**

315 500,00 € : un budget essentiellement dédié :

- Au besoin de recourir à de la prestation externe pour des développements spécifiques (252 500,00 €),
- Des évolutions du graphisme, et de l'ergonomie des sites Web de la CeA (15 000,00 €),
- Ainsi que la maintenance évolutive des outils du web (33 000,00 €),
- Et l'externalisation de la maintenance corrective des sites Wordpress (15 000,00 €).

**Opérations P238O012 : projet efficience et sécurité du Système d'Information**

235 000,00 € : ce budget est consacré :

- À l'abonnement aux plateformes de sécurité antivirales du SI XDR et SIEM (200 000,00 €),
- Et aux outils logiciels liés à la sécurité du Système d'Information (35 000,00 €).

**Opérations P238O014 : Transformation Numérique des Solidarités**

400 000,00 € : ce budget est consacré au démarrage du programme de convergence des outils informatiques de la Direction Générales Adjointes des Solidarités.

Il est donc proposé **d'inscrire 9 700 000,00 € de crédits de paiement et 1 089 417,40 € d'autorisations de programme.**

**Direction de l'immobilier et des moyens généraux**

Vision globale du budget de la politique

Pour 2025, la structuration du budget primitif s'articule autour des grandes thématiques suivantes :

1. L'immobilier des collèges
2. L'immobilier des autres bâtiments
3. Les moyens généraux

**SYNTHESE DIMG (CdR 29 - 27 -14)**

Nature	Section	CA 2023	BP 2024	BP 2025	BP 2025 / BP 2024 (en €)	BP 2025 / BP 2024 (en %)	Variation AP/AE
Dépense	Fonctionnement	25 572 880,49	21 701 000,00	<b>22 172 000,00</b>	471 000,00	2,17%	0,00
	Investissement	103 797 776,16	96 849 894,00	<b>96 326 477,00</b>	-523 417,00	-0,54%	1 440 600,00
<b>Dépense</b>		<b>129 370 656,65</b>	<b>118 550 894,00</b>	<b>118 498 477,00</b>	<b>-52 417,00</b>	<b>-0,04%</b>	<b>1 440 600,00</b>
Recette	Fonctionnement	82 947,38	69 000,00	<b>325 000,00</b>	256 000,00	371,01%	0,00
	Investissement	18 507 754,64	17 189 061,16	<b>16 734 657,60</b>	-454 403,56	-2,64%	1 011 616,00
<b>Recette</b>		<b>18 590 702,02</b>	<b>17 258 061,16</b>	<b>17 059 657,60</b>	<b>-198 403,56</b>	<b>-1,15%</b>	<b>1 011 616,00</b>

## CDR 29 IMMOBILIER COLLEGES

## IMMOBILIER - COLLEGES

Nature	Section	CA 2023	BP 2024	BP 2025	BP 2025 / BP 2024 (en €)	BP 2025 / BP 2024 (en %)	Variation AP/AE
Dépense	Fonctionnement	5 081 857,75	4 675 000,00	<b>4 775 000,00</b>	100 000,00	2,14%	0,00
	Investissement	79 686 185,19	73 752 289,00	<b>73 029 148,00</b>	-723 141,00	-0,98%	294 000,00
<b>Dépense</b>		<b>84 768 042,94</b>	<b>78 427 289,00</b>	<b>77 804 148,00</b>	<b>-623 141,00</b>	<b>-0,79%</b>	<b>294 000,00</b>
Recette	Fonctionnement	28 412,57	0,00	<b>0,00</b>	0,00	0,00%	0,00
	Investissement	14 940 547,49	15 320 840,30	<b>13 886 812,00</b>	-1 434 028,30	-9,36%	344 805,00
<b>Recette</b>		<b>14 968 960,06</b>	<b>15 320 840,30</b>	<b>13 886 812,00</b>	<b>-1 434 028,30</b>	<b>-9,36%</b>	<b>344 805,00</b>

## DEPENSES FONCTIONNEMENT

## Programme fonctionnement bâtiments collèges (P205) : 4 775 000,00 €

Ce programme intègre le budget d'externalisation des prestations de nettoyage, de plonge et d'entretien des espaces verts dans les collèges haut-rhinois pour un montant de 3 400 000,00 € ainsi que les dépenses d'entretien et de petite maintenance dans les collèges qui ne peuvent mobiliser des crédits d'investissement en raison de leur nature, pour un montant de 1 375 000,00 €.

## DEPENSES D'INVESTISSEMENT

- 73 029 148,00 € de CP
- 294 000,00 € d'AP complémentaires

Programme collèges constructions ou restructurations globales (P199)  
40 674 433,29 de CP

Parmi les opérations inscrites sur ce programme en 2025, on peut citer les opérations de restructuration du collège de Strasbourg Neuhof (12 000 000,00 €), du collège Villon de Mulhouse (8 250 000,00 €) et du collège d'Eckbolsheim (4 900 000,00 €).

## Programme collèges restructurations partielles (P200) : 17 299 714,71 € de CP

Parmi les opérations regroupées au sein de ce programme en 2025, on peut relever la restructuration du collège St-Exupéry de Mulhouse (2 200 000,00 €), du collège Forlen de Saint Louis (1 300 000,00 €) et du collège Kléber de Haguenau (2 000 000,00 €).

**Programme transition énergétique et développement durable -collèges (P229) :  
55 000,00 € de CP**

Ce programme concerne la mise en place d'installations photovoltaïques, le raccordement à des réseaux de chaleurs urbains ainsi que le développement de systèmes de gestion technique centralisée.

**Programme collèges maintenance lourde (P201) : 9 871 000,00 € de CP**

Ce programme permettra la réalisation de travaux de maintenance lourde inscrits au programme pluriannuel d'investissement dans les collèges, parmi lesquels des travaux de rénovation des enveloppes, structures et revêtements des bâtiments pour un montant de 3 151 000,00 € et de mise en sécurité et accessibilité pour un montant de 1 900 000,00 €.

**Programme collèges petites opérations (P202) : 1 520 760,00 € de CP**

Ce budget permettra la réalisation de petites opérations inscrites au programme pluriannuel d'investissement dans les collèges : 800 000,00 € seront consacrés aux surfaces d'enseignement et 720 000,00 € aux espaces d'accompagnement.

**Programme collèges non programmé (P203) : 3 608 240,00 € de CP**

Ce budget permettra la réalisation des travaux n'ayant pu être anticipés lors du travail de programmation et faisant suite à des pannes d'équipements, des sinistres ou encore des besoins imprévus des établissements.

**RECETTES D'INVESTISSEMENT**

- 13 886 812,00 € de CP
- 344 805,00 € d'AP nouvelles ou complémentaires

**Programme collèges constructions ou restructurations globales (P199) :  
2 000 000,00 € de CP**

Il s'agit du versement d'un acompte de 30 % de la Dotation de Soutien à l'Investissement Départemental, pour le projet de Bischheim.

**Programme collèges restructurations partielles (P200) : 1 839 650,00 € de CP**

Ces recettes concernent des dotations de l'Etat. On peut citer le versement d'acomptes pour les Dotations de Soutien à l'Investissement Départemental pour les projets de St-Exupéry Mulhouse et Dambach, ainsi que de Fonds Verts pour les projets de Mutzig et Wolf Mulhouse.

**Programme collèges Collèges-Maintenance lourde (P201) : 444 650,00 € de CP**

Cette recette correspond à un solde de subvention DSID et à une provision liée à la vente de Certificats d'Economie d'Énergie (CEE).

**Programme collèges recettes (P204) : 9 602 512,00 € de CP**

Ce programme correspond à la Dotation Départementale d'Équipement des Collèges versée annuellement par l'État.

**CDR 27 IMMOBILIER AUTRES BATIMENTS****IMMOBILIER**

Nature	Section	CA 2023	BP 2024	BP 2025	BP 2025 / BP 2024 (en €)	BP 2025 / BP 2024 (en %)	Variation AP/AE
Dépense	Fonctionnement	14 676 552,32	11 362 000,00	<b>11 964 000,00</b>	602 000,00	5,30%	0,00
	Investissement	23 321 358,97	22 552 605,00	<b>22 854 829,00</b>	302 224,00	1,34%	1 146 600,00
<b>Dépense</b>		<b>37 997 911,29</b>	<b>33 914 605,00</b>	<b>34 818 829,00</b>	<b>904 224,00</b>	<b>2,67%</b>	<b>1 146 600,00</b>
Recette	Fonctionnement	5 133,38	8 500,00	<b>100 000,00</b>	91 500,00	1 076,47%	0,00
	Investissement	3 565 707,15	1 868 220,86	<b>2 817 845,60</b>	949 624,74	50,83%	666 811,00
<b>Recette</b>		<b>3 570 840,53</b>	<b>1 876 720,86</b>	<b>2 917 845,60</b>	<b>1 041 124,74</b>	<b>55,48%</b>	<b>666 811,00</b>

**DÉPENSES FONCTIONNEMENT**

**11 964 000,00 €**

**POLITIQUE ADMINISTRATION GESTION SERVICES : 11 944 000,00 €**

**SECTEUR BATIMENTS DEPARTEMENTAUX : 11 872 000,00 €**

**Programme bâtiments fonctionnement (P026) : 11 842 000,00 €**

Ce programme, en hausse de 5 % par rapport au BP2024, intègre notamment les prestations de nettoyage des locaux pour un montant de 3 300 000,00 €, les dépenses de fluides et énergie à hauteur de 4 000 000,00 € (Fourniture électricité, gaz, chauffage urbain, eau et fuel domestique, en baisse de 8 %), ainsi que les dépenses relatives aux contrats de maintenance et contrôles périodiques réglementaires des bâtiments pour 2 580 000,00 €.

**Programme maison de l'Alsace à Paris (P032) : 30 000,00 €**

#### **SECTEUR RESSOURCES HUMAINES**

**Programme maison vacances Wangenbourg (P246) : 72 000,00 €**

Ce programme permet d'assurer l'entretien et la maintenance des installations techniques du site.

#### **POLITIQUE ENVIRONNEMENT – SECTEUR TRANSITION ENERGETIQUE**

**Programme transition énergétique développement durable (P229) : 20 000,00 €**

#### **DEPENSES D'INVESTISSEMENT**

- 22 854 829,00 € de CP
- 1 146 600,00 € d'AP nouvelles et complémentaires

#### **POLITIQUE ACTION SOCIALE DE PROXIMITE – SECTEUR IMMOBILIER CMS : 1 300 000,00 € DE CP**

**Programme immobilier CMS restructurations globales (P143) : 1 000 000,00 € de CP**

Parmi les opérations regroupées au sein de ce programme en 2025, on peut relever le projet de CMS de Saint Louis dans la ZAC Concorde (800 000 €) ainsi que le regroupement des services de la solidarité de Guebwiller (100 000 €).

**Programme immobilier CMS restructurations partielles (P144) : 300 000,00 de CP**

En 2025, ce programme correspond au projet de restructuration de l'immeuble AG2R à Mulhouse (300 000 €).

#### **POLITIQUE ADMINISTRATION GESTION SERVICES – SECTEUR BATIMENTS DEPARTEMENTAUX : 8 003 384,00 € de CP**

**Programme bâtiments fonctionnement (P026) : 210 000,00 € de CP**

Ce programme concerne les dépenses de matériaux nécessaires à la réalisation de travaux en régie par les Equipes de Maintenance Bâtiments.

**Programme constructions restructurations globales (P027) : 2 800 000,00 € de CP**

En 2025, s'inscrivent dans ce programme la reconstruction des ateliers de l'EMB Eurométropole (1 300 000,00 €) ainsi que les derniers paiements pour la Maison du territoire nord au sein de l'îlot Foch à Haguenau (900 000,00 €).

**Programme bâtiments restructurations partielles (P028) : 1 503 600,00 € de CP**

En 2025, ce programme correspond notamment la rénovation énergétique du pôle social Verdon de Strasbourg (1 500 000,00 €).

**Programme bâtiments maintenance lourde (P029) : 2 024 254,00 € de CP**

Ce programme permettra la réalisation de travaux de maintenance lourde inscrits au programme pluriannuel d'investissement, parmi lesquels des travaux sur les réseaux, fluides et énergie pour un montant de 1 424 254,00 € et rénovation des enveloppes, structures et revêtements des bâtiments pour un montant de 400 000,00 €.

**Programme bâtiments petites opérations (P030) : 350 000,00 € de CP****Programme bâtiments non programmé (P031) : 610 000,00 € de CP**

Ce budget, permettra la réalisation des travaux n'ayant pu être anticipés lors du travail de programmation et faisant suite à des pannes d'équipements, des sinistres ou encore des besoins imprévus des établissements.

**Programme Maison de l'Alsace à Paris (P032) : 505 530,00 € de CP**

Dans le cadre de la récupération de la TVA sur l'opération de restructuration de la M.A.P., il manque encore l'intégration des derniers justificatifs d'emploi des avances versées au mandataire de l'opération.

L'inscription des 500 000,00 € constitue le « pendant HT » des crédits prévus en TTC sur les recettes, - cf. infra.

Enfin, est inscrit sur ce programme le solde d'un engagement pour la maintenance du site.

**POLITIQUE AIDE SOCIALE A L'ENFANCE – SECTEUR PROTECTION DES MINEURS****Programme travaux immobiliers protection de l'enfance (P130) : 5 251 500,00 € de CP**

Ces crédits concernent en particulier la restructuration du Foyer de l'Enfance à Strasbourg.

**POLITIQUE ATTRACTIVITE TERRITOIRES – SECTEUR MONTAGNE****Programme aménagement de la montagne (P061) : 185 000,00 € de CP**

Cette opération regroupe des études relatives à l'aménagement du domaine nordique, ainsi que des études hydrauliques au Champ du Feu.

**POLITIQUE CULTURE ET PATRIMOINE : 5 444 445,00 € de CP**

**SECTEUR CREATION ET DIFFUSION CULTURELLE****Programme opérateurs culturels (P162) : 633 405,00 € de CP**

Ces crédits permettront l'achèvement des travaux de renfort du hangar Parapluie du Carreau Rodolphe de Ungersheim.

**SECTEUR FILIERE CASTRALE ET HAUT-KOENIGSBOURG (HK)****Programme immobilier HK (P191) : 4 210 520,00 € de CP**

Parmi les opérations regroupées au sein de ce programme en 2025, on peut relever la rénovation du Bastion de l'Etoile (3 993 520,00 €).

**SECTEUR LECTURE PUBLIQUE****Programme immobilier lecture publique (P174) : 520,00 € de CP****SECTEUR ARCHIVES****Programme immobilier archives (P161) : 600 000,00 € de CP**

Cette opération budgétaire concerne le projet de reconstruction du bâtiment des archives de Colmar.

**POLITIQUE ENVIRONNEMENT – SECTEUR TRANSITION ENERGETIQUE\_****Programme transition énergétique développement durable (P229) :  
1 000 000,00 € de CP**

Il s'agit des crédits permettant de couvrir les engagements résiduels relatifs à la mise en place d'installations photovoltaïques sur une vingtaine de sites de la Collectivité, y compris les travaux de rénovation de toitures préalables, au cours de l'année 2024.

**POLITIQUE INFRASTRUCTURES – SECTEUR ENTRETIEN ET EXPLOITATION : 1 670 500,00 € de CP****Programme immobilier routes – Restructurations globales (P092) : 1 670 000 € de CP**

Les opérations regroupées au sein de ce programme en 2025 sont les projets de reconstruction des CEI de WASSELONNE (1 300 000 €) et de SCHIRMECK (350 000 €).

**Programme immobilier routes – Restructurations partielles (P093) : 500,00 € de CP**

Cette opération qui concerne le projet de restructuration du CEI de SARRE UNION va être suspendue jusqu'à la fin de l'actuel mandat (500,00 €).

**RECETTES FONCTIONNEMENT****100 000,00 € de CP****Programme transition énergétique et DD : 100 000,00 € de CP**

Il s'agit d'une provision de revente du surplus de production photovoltaïque sur les bâtiments CeA équipés de panneaux.

**RECETTES D'INVESTISSEMENT****2 817 845,60 € de CP****POLITIQUE ADMINISTRATION GESTION DES SERVICES – SECTEUR BATIMENTS DEPARTEMENTAUX : 750 413,00 € de CP****Programme bâtiments constructions et restructurations partielles (P028) : 150 413,00 € de CP**

Il s'agit du solde de subvention DSID pour l'Ad'AP HCeA STRASBOURG.

**Programme maison de l'Alsace à Paris (P032) : 600 000,00 € de CP**

Dans le cadre de la récupération de la TVA sur l'opération de restructuration de la M.A.P., il manque encore l'intégration des derniers justificatifs d'emploi des avances versées au mandataire de l'opération.

L'inscription des 600,00 € constitue le « pendant TTC » des crédits prévus en HT sur les dépenses, - cf. supra.

**POLITIQUE AIDE SOCIALE A L'ENFANCE – SECTEUR PROTECTION DES MINEURS****Programme Travaux immobiliers (P130) : 138 022,60 € de CP**

Il s'agit du solde de la subvention DSID allouée au titre du projet de mise aux normes de la Pouponnière à Wintzenheim.

## POLITIQUE ENVIRONNEMENT – TRANSITION ENERGETIQUE

**Programme transition énergétique et développement durable (P229) :****1 229 410,00 € de CP**

Cette recette correspond au solde de versement de la subvention DSID RENOV allouée en 2021 dans le cadre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Départemental, pour les travaux de mise en place d'installations photovoltaïques sur les bâtiments de la Collectivité.

**CDR 14 MOYENS GENERAUX****MOYENS GENERAUX/LOGISTIQUE**

Nature	Section	CA 2023	BP 2024	BP 2025	BP 2025 / BP 2024 (en €)	BP 2025 / BP 2024 (en %)	Variation AP/AE
Dépense	Fonctionnement	5 814 470,42	5 664 000,00	<b>5 433 000,00</b>	-231 000,00	-4,08%	0,00
	Investissement	790 232,00	545 000,00	<b>442 500,00</b>	-102 500,00	-18,81%	0,00
<b>Dépense</b>		<b>6 604 702,42</b>	<b>6 209 000,00</b>	<b>5 875 500,00</b>	<b>-333 500,00</b>	<b>-5,37%</b>	<b>0,00</b>
Recette	Fonctionnement	49 401,43	60 500,00	<b>225 000,00</b>	164 500,00	271,90%	0,00
	Investissement	1 500,00	0,00	<b>30 000,00</b>	30 000,00	0,00%	0,00
<b>Recette</b>		<b>50 901,43</b>	<b>60 500,00</b>	<b>255 000,00</b>	<b>194 500,00</b>	<b>321,49%</b>	<b>0,00</b>

**DEPENSES FONCTIONNEMENT****5 433 000,00 €****SECTEUR MOYENS GENERAUX : 5 329 000,00 €****Programme restauration agents (P004) : 280 000,00 €**

Ce programme correspond à la participation de la Collectivité au frais de repas pris aux restaurants administratifs de l'Hôtel du Département et de la Caisse d'assurance retraite et de la santé au travail à Strasbourg.

**Programme logistique (P034) : 5 005 000,00 €**

Ce programme intègre en particulier le budget de la flotte des véhicules de services de la Collectivité (2 400 000,00 €) la dotation des Equipements de Protection Individuelles pour près de 2500 agents (866 000,00 €), l'affranchissement et les tournées du courrier (883 000,00 €), ainsi que la reprographie (500 000,00 €).

**Programme équipements (P035) : 44 000,00 €**

Ce programme permet d'assurer la maintenance et l'entretien du mobilier, du gros électroménager et des divers équipements nécessaires aux les services de la Collectivité.

**SECTEUR RESSOURCES HUMAINES****Programme maison de vacances Wangenbourg (P246) : 104 000,00 €**

Ce programme permet à la maison de vacances de Wangenbourg d'acheter des produits d'entretien, de l'alimentation ainsi que payer les prestations de blanchisserie.

**DEPENSES D'INVESTISSEMENT****442 500,00 € de CP****Programme logistique (P034) : 62 500,00 €**

Cette opération budgétaire concerne l'audit de la flotte automobile de la CeA, ainsi que l'acquisitions de vélos de services à assistance électrique.

**Programme équipements (P035) : 380 000,00 €**

Ce budget correspond aux acquisitions de mobiliers, équipements divers et gros électroménager pour l'ensemble des services de la Collectivité.

**RECETTES FONCTIONNEMENT****225 000,00 €****Programme Logistique (P034) : 225 000,00 €**

Ce programme correspond notamment à la refacturation des prestations d'impression auprès des partenaires, MDPH, ATIP, ADT, EPF, ...

**RECETTES D'INVESTISSEMENT****30 000,00 €****Programme logistique (P034) : 30 000,00 €**

Cette recette correspond à la vente de la Citroën DS7, ancienne voiture du pool de véhicules du Président.

**En conclusion, il est proposé, au titre de la Direction de l'Immobilier et des Moyens Généraux : d'inscrire, au titre du Budget primitif 2025 pour l'immobilier des collèges :**

**DEPENSES FONCTIONNEMENT****En fonctionnement : 4 775 000,00 € de CP ;**

**DEPENSES D'INVESTISSEMENT**

En investissement : 73 029 148,00 € de CP et un total d'autorisations de programme de 294 000 € ;

**RECETTES FONCTIONNEMENT**

En fonctionnement : NEANT ;

**RECETTES D'INVESTISSEMENT**

En investissement : 13 886 812,00 € de CP et un total d'AP de 344 805,00 €

**D'inscrire, au titre du Budget primitif 2025 pour l'immobilier des autres bâtiments:**

**DEPENSES FONCTIONNEMENT**

En fonctionnement : 11 964 000,00 € de CP ;

**DEPENSES D'INVESTISSEMENT**

En investissement : 22 854 829,00 € de CP et un total d'autorisation de programme de 1 146 600,00 €,

**RECETTES FONCTIONNEMENT**

En fonctionnement : 100 000,00 €,

**RECETTES D'INVESTISSEMENT**

En investissement : 2 817 845,60 € de CP et un total d'autorisations de programme de 666 811,00 €

**D'inscrire, au titre du Budget primitif 2025 pour les moyens généraux:**

**DEPENSES FONCTIONNEMENT**

En fonctionnement : 5 433 000,00 € de CP,

**DEPENSES D'INVESTISSEMENT**

En investissement : 442 500,00 € de CP ;

**RECETTES FONCTIONNEMENT**

En fonctionnement : 225 000,00 € de CP,

**RECETTES D'INVESTISSEMENT**

En investissement : 30 000,00 € de CP